

	POLYCAPTOR®	Approbateur :	Fiche de Données de Sécurité
			N° page : 1/7
Mis en place le : 28.01.2013	Référence : GAS_QAL_FDS_Polycaptor_fr	Modifié le : 25/04/2014	Actualisation : 2

Conformément au Règlement Européen 1272/2008 (CLP), à la Directive Européenne 1999/45 (DPD) et à la Directive Européenne 67/548 (CLP)
FDS rédigée conformément au Règlement Européen 453/2010 (REACH)

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / L'ENTREPRISE*

1.1. Identificateur de produit :

Polycaptor®

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance / du mélange et utilisations déconseillées :

Absorbant de déversements liquides accidentels

1.3. Renseignement concernant le fournisseur de la FDS :

PREVOR

Moulin de Verville

BP1

F-95760 VALMONDOIS - FRANCE

Téléphone : +33(0)1 30 34 76 76

Fax : +33(0)1 30 34 76 70

fds@prevor.com

1.4. Numéros d'appel d'urgence :

+33(0)1 30 34 76 76 (heures ouvrables, GMT+1)

+33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS*

2.1. Classification de la substance ou du mélange :

Mélange non dangereux selon la Directive 1999/45/CE

Mélange non dangereux selon la Directive 67/548/CE

Mélange non dangereux selon le Règlement 1272/2008/CE

2.2. Éléments d'étiquetage :

Pas d'étiquetage

2.3. Autres dangers :

Aucun risque spécifique.

Ce produit est un absorbant non dangereux de produit chimique.

Lors de son utilisation, porter un équipement de protection approprié au produit chimique absorbé.

Prévoir d'aérer.

Sur les produits chimiques concentrés fumants, diluer avec de l'eau après absorption pour éviter des dégagements gazeux trop importants.

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS*

La section 3.1 n'est pas complétée car elle s'applique uniquement aux substances

3.2. Mélange :

Aucun composant apportant un danger

Nom	N°CAS	% p/p
Composé inorganique	Propriétaire	60-90%
Polymère absorbant naturel	Propriétaire	10-40%

Impuretés :

Aucune impureté apportant un danger.

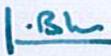
SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours :

4.1.1. Inhalation :

Si nécessaire, faire moucher, pour enlever les particules des voies respiratoires, ne pas humidifier la poudre (gonflement important).

* : Signale les données révisées lors de la dernière actualisation.

	POLYCAPTOR®	Approbateur :	Fiche de Données de Sécurité
			N° page : 2/7
Mis en place le : 28.01.2013	Référence : GAS_QAL_FDS_Polycaptor_fr	Modifié le : 25/04/2014	Actualisation : 2

4.1.2. Contact avec les yeux :

Lavage primaire avec la solution Diphotérine®, la solution NaCl by PREVOR® ou à défaut, lavage abondant à l'eau, des yeux ainsi que sous les paupières.

4.1.3. Contact avec la peau :

Sans danger particulier.

4.1.4. Ingestion :

Ce n'est pas la voie principale d'exposition. Mélange de composants non toxiques par voie orale. En cas de troubles, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :*

Aucun effet indésirable connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

En cas de formation de nuage de poussière, porter un masque anti poussière (voir section 8).

Lors de l'utilisation de l'absorbant Polycaptor® sur un déversement chimique :

Porter un équipement de protection approprié au produit chimique devant être absorbé. En cas de contact oculaire ou cutané, utiliser la solution Diphotérine®, la solution NaCl by PREVOR® ou à défaut, laver abondamment à l'eau.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE*

5.1. Moyens d'extinction :

Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, poudre sèche, mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Décomposition thermique à partir de 200°C en produits toxiques : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azotes et de carbone, vapeurs organiques.

5.3. Conseils aux pompiers :

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Eviter le contact avec les yeux.
Eviter la formation de poussières.
Eviter l'inhalation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Eviter de déverser dans l'environnement (égouts, rivières, sols).

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Aérer les lieux en cas de formation de nuages de poussière. Récupérer le produit en totalité à l'aide de divers balais, raclettes et pelles.

6.4. Référence à d'autres sections :

Voir sections 8 et 13.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

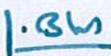
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :*

Respecter les mesures d'hygiène (ne pas manger, boire) lors de la manipulation.
Se laver les mains après utilisation.
Eviter les rejets dans l'environnement même si le produit a été prouvé non toxique pour l'environnement (voir section 12).
Eviter la formation de nuages de poussière pour éviter l'inhalation. Ainsi, saupoudrer l'absorbant Polycaptor® aussi près que possible du déversement.
Très peu sensible aux étincelles électrostatiques (E.M.I. > 1000 mJ).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.
Stocker hermétiquement à l'abri de l'humidité, de la chaleur et des sources d'ignition.

* : Signale les données révisées lors de la dernière actualisation.

	POLYCAPTOR®	Approbateur :	Fiche de Données de Sécurité
			N° page : 3/7
Mis en place le : 28.01.2013	Référence : GAS_QAL_FDS_Polycaptor_fr	Modifié le : 25/04/2014	Actualisation : 2

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Lors de l'utilisation de L'absorbant Polycaptor® sur un déversement chimique :

Utiliser l'absorbant en milieu aéré ou ventilé si nécessaire.

Sur les produits chimiques concentrés fumants (acides, oxydants), diluer avec de l'eau après absorption afin d'éviter tout dégagement gazeux importants.

SECTION 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle :

Mélange :

Nom	N°CAS	VLE (Valeur Limite d'Exposition)
Composé inorganique	Propriétaire	Aucune
Polymère absorbant naturel	Propriétaire	Aucune

8.2. Contrôles de l'exposition :*

Poussières totales : VME (Valeur limite Moyenne d'Exposition) = 10 mg.m⁻³

8.2.1. Contrôles techniques appropriés :

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :*

Protection respiratoire:

Aucune protection n'est nécessaire. Aération des locaux ou masque adapté en cas d'utilisation prolongée en atmosphère confinée et en cas de formation de nuage de poussières.

Protection des mains :

Gants de protection lors de manipulations fréquentes ou prolongées.

Protection des yeux :

Lunettes-masque de sécurité si formation de nuages de poussière.

Protection de la peau et du corps :

Aucune.

Mesures d'hygiène spécifiques :

Eviter le contact avec les yeux.

Lors de l'utilisation de L'absorbant Polycaptor® sur un déversement chimique :

Porter un équipement de protection approprié au produit chimique déversé. Porter des bottes de protection chimique, lors de gros épandages chimiques.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Non applicable

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES*

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect (à 20°C) :

Solide (granulés fins) blanc

b) Odeur :

Pas d'odeur caractéristique

c) Seuil olfactif :

Non applicable

d) pH :

pH = 7,4 (à 100 g.L⁻¹ et à 20°C)

e) Point de fusion / point de congélation :

Non applicable car ce mélange solide ne peut pas être liquide.

f) Point d'ébullition :

Non applicable car l'absorbant Polycaptor® ne s'évapore pas.

g) Point éclair :

Non applicable car l'absorbant Polycaptor® n'est pas un liquide.

* : Signale les données révisées lors de la dernière actualisation.



POLYCAPTOR®

Approbateur :

Fiche de Données
de Sécurité

N° page : 4/7

Mis en place le :
28.01.2013Référence :
GAS_QAL_FDS_Polycaptor_frModifié le :
25/04/2014Actualisation :
2

h) Taux d'évaporation

Non applicable car l'absorbant Polycaptor® n'est pas un liquide.

i) Inflammabilité :

E.M.I. (Energie Minimale d'Inflammation) > 1000 mJ

j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité :

Non applicable car l'absorbant Polycaptor® ne s'évapore pas.

k) Pression de vapeur :

Non applicable car l'absorbant Polycaptor® ne s'évapore pas.

l) Densité de vapeur :

Non applicable car l'absorbant Polycaptor® ne s'évapore pas.

m) Densité :

0.2 g.cm⁻³

n) Solubilité(s) :

Absorbe l'eau

o) Coefficient de partage n-octanol/eau :

Non applicable car l'absorbant Polycaptor® ne se dissout pas dans l'eau ni dans le n-octanol.

p) Température d'auto-inflammabilité :

580°C (Température Minimale d'Inflammation en nuage)

q) Température de décomposition :

Décomposition thermique à partir de 200°C

r) Viscosité :

Non applicable car l'absorbant Polycaptor® n'est pas un liquide.

s) Propriétés explosives

Très peu sensible aux décharges électrostatiques (E.M.I. > 1000 mJ)

t) Propriétés comburantes

Aucune

9.2. Autres informations :

Granulométrie : d(0,5) : 106µm (moyenne sur trois essais)
valeur maximale à 355µm

SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité :

Le produit gonfle en présence de liquides.

10.2. Stabilité chimique :

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :

Possibilité d'échauffement des déchets d'absorption de l'acide nitrique 98 % en cas d'exposition à des températures supérieures à 50°C. Il est conseillé de conserver les déchets à l'abri de toute source de chaleur.

10.4. Conditions à éviter :

Stocker à l'abri de l'humidité, de la lumière, de la chaleur et des sources d'ignition (voir section 7 point 2).

10.5. Matières incompatibles :

Acide nitrique 98%, Acide sulfonitrique pur.

10.6. Produits de décomposition dangereux :

Décomposition thermique à partir de 200°C : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azotes et de carbone, vapeurs organiques.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES*

11.1. Informations sur les effets toxicologiques :

a) Toxicité aiguë (orale):

Nom	N°CAS	Toxicité
Composé inorganique	Propriétaire	> 5000 mg.kg ⁻¹
Polymère absorbant naturel	Propriétaire	> 5000 mg.kg ⁻¹

* : Signale les données révisées lors de la dernière actualisation.

	POLYCAPTOR®	Approbateur :	Fiche de Données de Sécurité
			N° page : 5/7
Mis en place le : 28.01.2013	Référence : GAS_QAL_FDS_Polycaptor_fr	Modifié le : 25/04/2014	Actualisation : 2

b) Irritation :

Irritation cutanée :

Mélange de produits non irritants.

Irritation oculaire :

Mélange de produits non irritants.

c) Corrosivité :

Corrosivité cutanée :

Mélange de produits non corrosifs.

Corrosivité oculaire :

Mélange de produits non corrosifs.

d) Sensibilisation :

Non déterminée

e) Toxicité à dose répétée :

Non déterminée

f) Cancérogénicité :

Non déterminée

g) Mutagénicité :

Non déterminée

h) Toxicité pour la reproduction :

Non déterminée

SECTION 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité :

12.1.1. Ecotoxicité :

L'absorbant Polycaptor® est un mélange de produits non écotoxiques.

12.1.2. Microtoxicité :

Non déterminée

12.1.3. Toxicité aquatique

Non déterminée

12.2. Persistance et dégradabilité :

Non déterminée

12.3. Potentiel de bioaccumulation :

Non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol :

Non déterminée

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Non applicable

12.6. Autres effets néfastes :

Non applicable

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets :

Faire incinérer selon la législation en vigueur dans le pays.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT*

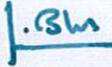
14.1. Numéro ONU :

Non applicable (voir section 2)

14.2. nom d'expédition des Nations Unies :

Non applicable

* : Signale les données révisées lors de la dernière actualisation.

	POLYCAPTOR®	Approbateur :	Fiche de Données de Sécurité
			N° page : 6/7
Mis en place le : 28.01.2013	Référence : GAS_QAL_FDS_Polycaptor_fr	Modifié le : 25/04/2014	Actualisation : 2

14.3. Classe(s) de danger pour le transport :

RID (transport international ferroviaire de marchandises dangereuses) :

Non applicable

ADN (transport international des marchandises par voies de navigation intérieures) :

Non applicable

ADR (transport international de marchandises dangereuses par route) :

Non applicable

IMDG (transport maritime de marchandises dangereuses) :

Non applicable

IATA (AOCI : transport aérien de marchandises dangereuses) :

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage :

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement :

L'absorbant Polycaptor® ne présente aucun danger pour l'environnement et n'est pas un polluant marin.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

aucune

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :*

Non applicable car les produits sont livrés conditionnés.

SECTION 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES*

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Produit classé non dangereux conformément à la réglementation concernant l'étiquetage des préparations dangereuses : Règlement 1272/2008/CE et Directives 1999/45/CE et 67/548/CE.

Référence réglementaire : Règlement REACH 453/2010/CE.

Le Règlement 453/2010/CE modifie le règlement 1907/2006/CE du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Non applicable

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS*

Utilisations recommandées :

Absorbant de déversements liquides accidentels.

Recommandations avant utilisation :

- 1- Placer l'absorbant Polycaptor® à proximité des risques
 - 2- Lire le mode d'emploi
 - 3- Utiliser l'absorbant Polycaptor® le plus rapidement possible.
- Penser à aérer la pièce si nécessaire

Mode d'emploi :

- 1- Saupoudrez l'absorbant Polycaptor® autour de la nappe de produit puis à l'intérieur
- 2- Laisser agir le temps de l'absorption.
- 3- Ramasser le résidu solidifié à l'aide de divers balais, raclettes et pelles.

Pour traiter des épandages d'acides ou de bases concentrées fumants, il est préférable d'utiliser l'absorbant / neutralisant Trivorex® ou des absorbants / neutralisants spécifiques acides ou spécifiques bases comme, respectivement, l'absorbant Acicaptal® ou l'absorbant Basicaptal®

Abbreviations:

CLP (Classification, Labelling and Packaging of substance and mixtures) : Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges.

DPD (Dangerous Preparation Directive) : Directive Européenne sur les préparations dangereuses.

* : Signale les données révisées lors de la dernière actualisation.

	POLYCAPTOR®	Approbateur :	Fiche de Données de Sécurité
			N° page : 7/7
Mis en place le : 28.01.2013	Référence : GAS_QAL_FDS_Polycaptor_fr	Modifié le : 25/04/2014	Actualisation : 2
<p><u>REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)</u> : enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.</p> <p><u>CE</u> : Commission Européenne</p> <p><u>FDS</u> : Fiche de Données de Sécurité</p> <p><u>GMT (Greenwich Mean Time)</u> : heure de Greenwich</p> <p><u>n° CAS (Chemical Abstract Service (registry) number)</u> : C'est le numéro d'enregistrement unique aléatoire d'un produit chimique auprès de la banque de données de Chemical Abstracts Service (CAS).</p> <p><u>% p/p</u> : pourcentage massique. C'est la proportion en masse d'un élément par rapport à la masse totale du composé.</p> <p><u>EMI</u>: Energie Minimale d'Inflammation</p> <p><u>d(0,5)</u>: distribution volumétrique de cinquante pourcents de la poudre. C'est la taille au-dessous (et au-dessus) de laquelle se trouvent cinquante pourcents de la poudre.</p> <p><u>VLE (ou VLEP)</u> : Valeur Limite d'Exposition (Professionnelle). Elle représente le niveau maximal de concentration de substances polluantes, dans l'atmosphère, au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine ou de dégradation de l'environnement, à partir duquel des mesures d'urgence doivent être prises. Ce terme est très général et ne donne pas de précision sur la durée d'exposition.</p> <p><u>VME</u>: Valeur (limite) Moyenne d'Exposition ou VLEP 8h (Valeur Limite d'Exposition Professionnelle 8 heures). Il s'agit de la concentration maximale admissible, pour une substance donnée, dans l'air du lieu de travail, où le travailleur est amené à travailler une journée entière.</p> <p><u>ppm</u> : parties par million</p> <p><u>RID (Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail)</u> : transport international ferroviaire de marchandises dangereuses</p> <p><u>AND (International transport of goods by ways of inner navigation)</u> : transport international des marchandises par voies de navigation intérieures</p> <p><u>ADR (Accord for dangerous goods by road)</u> : transport international de marchandises dangereuses par route</p> <p><u>IMDG (International Maritime Dangerous Goods)</u> : transport maritime de marchandises dangereuses</p> <p><u>IATA (ICAO, International Civil Aviation Organization)</u> : transport aérien de marchandises dangereuses</p>			

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est connu.